



Bien-être animal

Communiqué de presse 27.03.2020

Mise en place de Vétochèques à Evere

A l'initiative de Madame Raets, Echevine du Bien-être animal, avec le soutien de Bruxelles Environnement, Evere tient à soutenir la cause animale.

Nous sommes heureux.ses de vous annoncer que des primes sous forme de chèques vétérinaires, également appelées « vétochèques », seront octroyées aux Everois.es propriétaires d'animaux domestiques.

Ces chèques pourront être utilisés pour la stérilisation et l'identification de votre animal domestique, ainsi que tout autre type de consultation de soins vétérinaires.

Les montants des primes seront répartis comme suit :

- 30€ à 50€ euros pour la stérilisation
- 25€ pour l'identification
- 20€ pour les autres types de consultations vétérinaires

Les ménages rentrant dans les conditions se verront octroyer deux primes par an dans la limite du budget disponible.

Pour connaître les conditions, la marche à suivre et télécharger le formulaire à remplir par le vétérinaire, rendez-vous sur www.evere.be.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter par téléphone **02 / 563 60 65** ou par mail ddo@evere.brussels.

Contact presse

Martine Raets, Echevine du Bien-être animal

T : 0497 59 95 64 - mraets@evere.brussels